



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande publique et de l'article 14 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018

MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES

PERSONNE PUBLIQUE :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère
11, boulevard des Capucins – BP 80092
48 003 MENDE Cedex

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère

PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHE :

Marché public de services passé en procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande publique et de l'article 14 du décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 relatif aux marchés publics.

OBJET DU MARCHE :

Le présent marché a pour objet la souscription d'un contrat de conseil et d'assistance pour le compte du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère (CDG 48) portant sur le choix d'une « prévoyance » (garantie maintien de salaire) et d'une « complémentaire santé », à destination des agents des collectivités qui auront donné mandat au centre de gestion (collectivités ou établissements publics affiliés ou non).

Les procédures seront lancées au plus proche du calendrier suivant :

- mars 2024 pour la «complémentaire santé » pour une prise d'effet au 1er janvier 2025 ;
- mars 2025 pour la «prévoyance » pour une prise d'effet au 1er janvier 2026 ou au 1^{er} janvier 2027 (si prorogation d'une année (prévue par la loi)).

DÉCOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS :

La présente consultation ne fait l'objet d'aucun allotissement.

VARIANTES ET OPTIONS :

Les variantes et options ne sont pas prévues sur cette consultation.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

- Unité monétaire choisie : Euro (€).
- Dossier rédigé en langue française.
- Modalités de paiement du marché : conformément à la réglementation du code de la commande publique.
- Dans le cadre du présent marché public à procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur se laisse le droit, après réception et analyse des offres, de négocier avec les candidats.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR :

Les entreprises devront fournir tous les documents et attestations prévus par le code de la commande publique.

MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

- Sous forme dématérialisée en téléchargeant le Dossier de Consultation des Entreprises à l'adresse suivante : <https://webmarche.adullact.org>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : vendredi 02 février 2024 avant 12 heures

MODALITES DE DEPÔT DES OFFRES :

- Les offres doivent être déposées sous forme dématérialisée sur la plateforme prévue à cet effet suivante : <https://webmarche.adullact.org>

Ces dossiers devront parvenir à destination avant la date et heure fixées ci-dessus.

Les dossiers qui seraient transmis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites fixées ne seront pas retenus.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : vendredi 29 décembre 2023.

SUPPORTS DE PUBLICATION :

- Plateforme « ADULLACT » ;
- Site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère www.cdg48.fr

CRITERES DE SELECTION DES ORGANISMES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- 1 : Montant des honoraires : 60%
- 2 : Valeur technique de l'offre : 40%

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Service Marchés Publics :

- téléphone : 04.66.65.30.03
- courriel : l.salvat@cdg48.fr

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Nîmes – 16 Avenue Feuchères – 30 000 NIMES